



Absence visite médicale embauche

Par **charthur**, le **11/07/2010** à **14:04**

Bonjour,
Je suis embauchée en CIE (CDD) depuis 6 mois dans une entreprise et n'ai jamais eu de visite médicale d'embauche.
Récemment, les analyses sanguines de plusieurs salariés ont reflété la présence de plomb. Je m'inquiète un peu.
De plus, nous venons d'apprendre la fermeture de mon service, et étant en cdd, mon employeur exerce un harcèlement moral sur moi afin de me pousser vers la sortie, j'aimerais donc arriver à ne pas craquer avant d'avoir réuni le plus d'informations.
Je souhaiterais savoir si je peux me retourner contre lui du fait de l'absence de visite médicale d'embauche?
Merci d'avance pour vos réponses